

Concours du bon bâton de manioc ; Sa'a le jeudi 03 Août 2017
2ème édition

R3A4 : concours du bâton de manioc



Remise des lots à tous les participants en présence de Mr le Maire de Sa'a, Mr le Préfet de la Lékié, Mr le sous-préfet et Mr Romuald Dzomo (de gauche à droite sur la photo).



PARTENAIRES :

- **Mairie de Sa'a** : partenaire privilégié de l'événement qui l'a soutenu avec un appui logistique, fournissant ainsi 300 chaises, deux grandes tentes, les tables pour la foire, le concours et la réception, des plats et des couverts pour la réception. De plus, des agents ont été mis à disposition afin d'assurer le protocole et l'animation.
- **Sous-préfecture de Sa'a** : c'est par cette organe que l'autorisation pour organiser cette manifestation dans la ville de Sa'a nous a été donnée, et la sous-préfet a prêté la salle du "Boukarou" pour la réception d'après le concours avec les invités d'honneur.
- **Préfet de la Lékié** : la préfecture du département a soutenu cette initiative avec la présence de Mr le Préfet lors du concours.
- **Programme manioc de la chambre d'agriculture** : après une demande auprès de leurs services, il a été accordé 25 000 boutures de manioc pour les participants; soit 10 000 boutures par groupes participant.
- **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)** : le Ministère s'est montré intéressé par nos activités et a fait don de : 10 paires de bottes, 10 lunettes de protection, 10 paires de gants, 10 casques de sécurité, 20 sacs d'engrais Azomite, 20 bouteilles d'insecticide colibri et 2000 sachets de fongicides Kalao. Le délégué départemental à l'agriculture était présent ce jour là pour montrer le soutien du ministère.
- **Les Brasseries du Cameroun** : nous avons obtenu de leur part la sonorisation, un groupe électrogène, un DJ, 2 hôtesse et un animateur pour le jour J mais aussi 5 casiers de 12 bouteilles de bière Manyan gratuits et 10% offerts après l'achat de 100 casiers. Nous avons utilisé cette boisson pour le cocktail avec les invités d'honneur mais avons aussi offert 10 bouteilles à chaque coopérative ayant participé au concours.
- **Orange** : il nous a été accordé un lot de goodies comportant 10 parasoles, 5 parapluies, 20 casquettes et 25 stylos. Ces dons nous ont permis de récompenser la miss manioc et ses deux dauphines, les stands victorieux de la foire du manioc et de ses dérivés mais aussi de compléter les prix des 3 lauréats du concours du bâton.
- **Elysée One** : cette boulangerie de Yaoundé nous a offert 100 chouquettes, 100 beignets et 300 pains boules qui ont été distribués aux coopératives à la fin de la journée.
- **L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD Nkolbisson) et les membres du jury** : Mme Eliane EYENGA, chercheur à l'IRAD, travaille en partenariat avec ANI sur la fiche technique du bon bâton de manioc et a accepté d'être membre du jury mais aussi d'établir les critères d'évaluation du concours. Sa collègue Mme Abelin MBESSO, qui est chef de laboratoire de technologie agroalimentaire à l'IRAD. Mr Zacharie KUEDA de l'AFOP (Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche), partenaire d'ANI depuis 2016 avec l'élaboration d'un diagnostic des besoins en formation des membres du REPTRAMAL. Et pour finir Mme Angeline MENYE.
- **Artistes** : ils ont été recrutés pour animer la cérémonie avec des pauses musicales entre les différents discours. Il s'agit de cinq artistes Camerounais mais surtout locaux de la Lékié, à savoir Tsimi Torro, Léo Jiin, Benjo et Junior Mbassi.



Prestation de Tsimi Torro, entouré des femmes du réseau qui dansent

- **La Cameroon Radio Television (CRTV)** : cette chaîne de télévision camerounaise, extrêmement populaire, a assisté au concours et retranscrit l'événement lors du journal de 20h du vendredi 4 Août. Ce fut aussi un partenaire de choix dans la publicité et l'annonce du concours à la télévision mais aussi à la radio les jours précédant.
- **Les communautés étrangères** : le concours ayant lieu début Août, nous avons voulu intégrer les communautés étrangères qui ont aussi le manioc comme aliment de base à cette fête, puisque la Journée Internationale de la Femme Africaine est le 31 Juillet. Ainsi cette année nous avons eut la participation exceptionnelle d'une jeune fille du Tchad et de représentantes de la République Centrafricaine; de plus, une femme du Littoral Camerounais était aussi présente pour représenter le reste du pays.

Les 25 coopératives participantes :

- 5 groupes venant de Sa'a : Minkang mi Tsera, la Coop-ca-pap, l'association Ndabot, l'association quartier crat et l'association Essayons voir de Mbama.
- 6 groupes d'Evodoula : AFADEV, RAFEVOD, SCOOPS Manioc, GIC GAL, GIC Oyili Nnam et le GIC PAK.
- 3 groupes de Batsenga : le GIC FAT, l'association Mvog Nnamnye et le RELESS.
- 3 groupes d'Elig-Mfomo : ADEFDEM, SCOOPS Manioc et Entre nous sans haine.
- 2 groupes d'Obala : ASSOJET et le GIC cercle des femmes actives d'Endinding.
- 2 groupes d'Okola : Femmes dynamiques de Nkolngon et le GIC Boussole.
- 2 groupes de Monatélé : le GIC FAM et SCOOPS Manioc.
- 1 groupe de Lobo : Amour et Solidarité.
- 1 groupe d'Ebebda : le GIC JEPROTUC.

ORGANISATION :

La mise en œuvre d'un événement de cette ampleur nécessite une organisation importante avec l'intervention de nombreuses parties prenantes. Ainsi, l'équipe ANI au Cameroun, composée d'une service civique et d'une stagiaire, pilotée par l'équipe en France, a commencé les démarches dès Mars. En effet, il a fallu tout d'abord impliquer le **REPTRAMAL** dans l'organisation du concours

mais avant tout s'assurer de la solidité du réseau et rencontrer les membres. Ainsi les 15 groupes présents à l'édition précédente, accompagnés des 10 nouveaux, ont participé à 3 réunions exceptionnelles, en présence d'ANI, pour organiser l'événement de concert. Les membres du REPTRAMAL ont établi des commissions de gestion (foire, concours, accueil et protocole, cocktail, animation) et chacun s'est impliqué.

Il a aussi fallu prendre contact avec les potentiels **partenaires privés** tels que les industries de la télécommunication (Orange, Nexttel et MTN), les Brasseries du Cameroun qui étaient déjà partenaires l'an passé, de nombreuses boulangeries ou encore ALUCAM. Cette première prise de contact a eu lieu dès Avril et de nombreuses relances et rencontres ont été organisés. C'est ainsi que nous avons pu obtenir l'appui des Brasseries du Cameroun, d'Orange et de la boulangerie Elysée One de Yaoundé.

Pour ce qui est des **partenaires publics**, nous avons déposé un dossier de demande de matériel auprès du MINADER qui nous a finalement accordé quelques lots à donner aux coopératives présentes. Le Programme manioc nous a soutenu de la même manière que l'an passé avec 10 000 boutures pour chaque groupe présent.

Par la suite, les mois de Juin et Juillet ont été consacrés à la **logistique**, la planification de l'événement. Nous avons rencontré Mr Mbouda, élite de Sa'a, qui nous a aidé à contacter et rencontrer d'autres personnes influentes de la localité pour les convier aux festivités. Nous avons ensuite réglé avec la mairie de Sa'a les aspects logistique à savoir la fourniture en tables chaises... mais aussi le protocole et l'animation. Nous avons rencontré le préfet de la Lékié qui s'est montré très intéressé par nos activités et nous a assuré de sa présence. Pour finir nous avons distribué les invitations aux invités d'honneur et à nos partenaires, dans le but que le concours soit la partie visible de nos actions quotidiennes avec les femmes rurales de la Lékié.

Enfin nous avons géré la **communication** et la sensibilisation autour de l'événement en informant les grands médias et en participant à des émissions pour diffuser le plus largement l'invitation. C'est ainsi que nous avons participé 6 samedi matin, entre 7h et 9h à l'émission Bouillon Chaud de Mr Diop, à la CRTV Radio. Notre équipe a aussi participé à l'émission Bonjour le Cameroun de la CRTV Télé. Enfin, une conférence de presse a été organisée pour la présentation de DECLIC Avenir Cameroun et nous avons profité de la présence de la presse pour informer sur la tenue du concours.



Miss manioc 2017 habillée en mascotte de l'évènement avec une tenue en feuilles de manioc.

PROGRAMME :

Accueil et installation des invités d'honneur à partir de 9h (maire, sous-préfet, préfet et représentant MINPROFF et MINADER) ;

Déroulement de la cérémonie à partir de 10h :

- Discours du maire, de la vice-présidente du REPTRAMAL, du président d'ANI et du préfet ;
Interludes musicaux entre chaque discours
- Concours de Miss manioc : passage des 10 miss puis délibération du jury et prix remis aux trois premières ;
- Pendant ce temps, dégustation des bâtons par les 4 membres du jury ;
- Présentation de la mascotte habillée en feuilles de manioc qui n'est autre que la miss manioc élue ;
- Présentation du jury et prise de parole de Mme EYENGA (partenaire IRAD) ;
- Annonce des résultats et remises des prix par les autorités présentes ;
- Ouverture officielle de la foire avec visite par les invités d'honneur ;
- Annonce des vainqueurs des stands de la foire ;
- Cocktail.

RESULTATS :

Pour ce qui est de la miss manioc, les concurrentes étaient 9 femmes issues de chaque arrondissement de la Lékié et appartenant au REPTRAMAL et une jeune fille représentant les communautés étrangères venant du Tchad. Le jury était composé de trois hommes issus de nos partenaires, à savoir un des Brasseries du Cameroun et 2 d'Orange. Les 10 miss ont d'abord défilées chacune leur tour en tenue traditionnelle et en mettant en valeur le manioc et ses dérivés.



Puis elles ont toutes dû se présenter et parler de leur activité en rapport avec le manioc. Après délibération du jury, la deuxième dauphine est la miss de Ebebda, la première dauphine vient d'Evodoula et enfin la Miss Manioc 2017 est la miss de Sa'a.

Pour ce qui est du concours du bon bâton de manioc de la Lékié, le jury composé de quatre personnes a goûté les 25 bâtons et la décision finale a été prise selon des critères préalablement définis par nos partenaires de l'IRAD et connus par les participants.

C'est Mme EYENGA, chercheur à l'IRAD, qui a annoncé les résultats. La troisième place revient au groupe AFADEV d'Evodoula, la seconde place au groupe Essayons-voir de Mbama venant de Sa'a et enfin le vainqueur de l'édition 2017 est un groupe nouvellement entré dans le réseau : SCOOPS Manioc d'Elig-Mfomo.



Enfin, le troisième événement marquant de cette journée n'était autre que la foire du manioc et de ses dérivés, où chacune des coopératives du REPTRAMAL avait un stand mais aussi les représentantes des communautés étrangères. Chacun proposé les transformations du manioc que son groupe produit habituellement, entre autre les beignets, l'amidon, le tapioca, le couscous et bien sur le bâton! Les stands étaient organisés par arrondissement et chacun avait pour responsabilité d'aménager sa table de façon à mettre en valeur ses produits. C'est sur le critère de l'aménagement mais surtout de la proposition faite en dérivés du manioc que le jury s'est prononcé pour le stand d'Evodoula pour le réseau et pour celui du Tchad pour les communautés étrangères.

Cette foire a permis aux exposants de présenter leurs produits au public mais surtout d'en vendre une



grande partie et ainsi de partager leur savoir-faire avec les visiteurs.